

Cet appui vise à réduire la vulnérabilité des acteurs de l'élevage aux chocs climatiques, et aux réductions et fragmentation des espaces de pâturage par la mise en œuvre d'activités de restauration des ressources naturelles.


Budget
5 000 000 EUR
Durée du projet

2018	2019	2020	2021	2022

OBJECTIF GLOBAL
**RENFORCER LA CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE À LA CROISSANCE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE, ET À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DES POPULATIONS**

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Créer un environnement sécurisé et favorable à une production durable

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- identification, négociation et délimitation des espaces pastoraux à restaurer ;
- consolidation et mise en place en cohérence des chartes foncières avec les plans d'aménagement communaux ;
- négociation et sécurisation des aires de repos et couloirs de transhumance ;
- renforcement de la capacité des acteurs publics et privés à répondre à la demande croissante d'espaces pastoraux sécurisés ;
- restauration des terres dégradées dans les espaces à vocation pastorale négociés et délimités ;
- valorisation des sites récupérés par la vente de crédits carbone ;
- promotion d'actions de valorisation de l'espace à vocation pastorale restauré ;
- création de points d'eau pastoraux en lien avec la mobilité régionale des troupeaux.


FAITS MARQUANTS*
12 194 ha

Identification et négociation de 12 194 ha de terres dégradées.

2 570 ha

Labour et ensemencement de 2 570 ha de terres dégradées.

3

Mise en place de trois chartes foncières.

6 500 ha

Contractualisation de deux opérateurs pour le labour de 6 500 ha de terres dégradées.

33

Renforcement des capacités de 33 acteurs sur la thématique genre.

4

Identification de quatre nouveaux opérateurs pour les labours.

4 734

Séquestration de 4 734 CO₂ par les superficies récupérées dans la perspective de leur vente sur le marché carbone.

42

Identification de plus de 100 km de couloirs de passage, de 42 aires de repos/pâturage de 20 145 ha.

25

Sécurisation par la signature de 25 procès-verbaux de cession d'espaces pastoraux pour 6 694 ha.

3

Renforcement des capacités de trois ONG sur la gestion des projets crédit carbone.

22

Intégration de 22 nouveaux sites de 2 587 ha dans les projets crédit carbone.

✓

Réalisation d'une étude sur la capitalisation des chartes foncières.

* Liste non exhaustive